

## **GROUPE FEDERALE ASSURANCE**

Rue de l'Etuve 12  
1000 BRUXELLES

### **RAPPORT ANNUEL DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MAI 2020**

Madame,  
Monsieur,

Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les opérations du groupe FEDERALE Assurance au cours de l'exercice 2019.

#### **PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

La consolidation a été réalisée pour les 3 entreprises d'assurances (groupe d'assurance FEDERALE Assurance) :

- Fédérale Assurance, Caisse Commune d'Assurance contre les Accidents du Travail, considérée comme une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Caisse Commune;
- Fédérale Assurance, Association d'Assurances Mutuelles sur la Vie, une association d'assurances mutuelles, appelée ci-après : Mutuelle-Vie;
- Fédérale Assurance, Société Coopérative d'Assurance contre les Accidents, l'Incendie, la Responsabilité Civile et les Risques Divers, SC, appelée ci-après : Coopérative;

Font également partie du périmètre de consolidation au 31.12.2019, les filiales suivantes qui forment le groupe consolidé FEDERALE Assurance :

#### **a. *OPTIMCO SA***

L'entreprise d'assurance Optimco NV, située à Anvers, est depuis son acquisition en octobre 2018 par la Société Coopérative, une filiale de cette dernière. Elle opère sous sa propre dénomination, avec ses propres produits d'assurance et selon son modèle commercial, à savoir la distribution par des courtiers indépendants.

#### **b. *FEDERALE Real Estate SA***

FEDERALE Real Estate S.A. est chargée de la gestion du parc immobilier de FEDERALE Assurance. Elle est également active dans :

- l'achat et vente d'immeubles et de terrains ;
- les promotions et investissements immobiliers ;
- les lotissements ;

- le project management ;
- la participation dans des projets de promotion en partenariat ; et
- le « *Property Management* » et le « *Letting Management* » pour compte propre.

Elle est détenue par la Mutuelle-Vie, la Société Coopérative et la Caisse Commune.

Ses filiales sont :

- **Trilogis Park SA**

Cette société détenue à 40 % par FEDERALE Real Estate SA a été créée en vue de la valorisation de bâtiments à usage d'entrepôts situés à Liège.

- **FM Properties SA**

Cette société, créée en 2016 et détenue à 50 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière en Belgique ou à l'étranger.

- **F.R.E. Entwicklung Lëtzebuerg S.à.r.l.**

Cette filiale luxembourgeoise, créée en novembre 2018, est destinée à la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

- **Scheutbosch S.P.R.L. et Belle au Bois Dormant S.P.R.L.**

Ces deux filiales belges (SPV), créées en décembre 2018, sont destinées spécifiquement à la valorisation de terrains situés à Bruxelles.

- **River Park S.A.R.L.**

Cette société, créée en 2019 et détenue à 55 % par FEDERALE Real Estate SA, a pour objet la promotion immobilière au Grand-Duché du Luxembourg.

**c. FONCIERE DU PRE AILY SA**

Cette société, détenue à concurrence de 33,33 % par la Mutuelle-Vie a pour objet la valorisation d'un lotissement situé à Liège.

**d. FEDERALE Invest SA**

Il s'agit d'une société d'investissement institutionnel à capital variable sous la forme d'une SA (organisme de placement collectif) créée en 2011 qui a pour objet de procurer à ses actionnaires les avantages d'une gestion collective d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées. Elle est détenue majoritairement par la Mutuelle-Vie.

**e. FEDERALE Management S.A.**

Il s'agit d'une société de droit luxembourgeois qui a été créée pour la gestion des contrats d'assurance-vie liés à des fonds d'investissement (branche 23) et qui est détenue à 100% par la Mutuelle-Vie.

#### **f. FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT SA**

La Mutuelle-Vie et la Société Coopérative détiennent ensemble un fonds d'investissement immobilier spécialisé (FIIS) qui a été créé en 2017 et qui contribue aux revenus financiers. Celui-ci est actif dans la gestion de maisons de repos et de logements d'étudiants.

La S.A. Kampos, active dans la gestion de kots d'étudiants au Luxembourg est détenue à 100 % par la SA FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT. Cette dernière détient également la S.A. Rosenstein qui a pour but de financer la construction d'une maison de repos et de service-flats sur le site BELVAL au Grand-Duché de Luxembourg.

A noter qu'une opération assimilée à une fusion, en vertu de laquelle la SA FEDERALE REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT (société absorbante) a repris l'intégralité du patrimoine de la SA Senior Island (société absorbée) a eu lieu le 20 août 2019.

#### **g. LEAPPP SA**

LEAPPP SA est une joint-venture créée en 2017 à parts égales par la Société Coopérative et un groupe belge de la construction et qui a pour objet la participation commune à certaines adjudications de projets d'infrastructure de type PPP (Partenariat Public Privé).

#### **h. AMINDIS SA**

La SA Amindis, détenue majoritairement par la Société Coopérative, exploite un logiciel de gestion d'actifs financiers utilisé notamment par FEDERALE Assurance dans le cadre de la gestion de ses actifs et du calcul du Solvency Capital Requirement (SCR).

#### **i. ASSBAU G.E.I.E.**

Le Groupement européen d'intérêt économique détenu à concurrence de 33,33% par la Société Coopérative.

### **POUR LE GROUPE D'ASSURANCE (hormis Optimco)**

FEDERALE Assurance peut se réjouir du bon résultat réalisé en 2019. Comme ce fut le cas déjà un an auparavant, le chiffre d'affaires a significativement progressé (+ 13,7 %), la Mutuelle-Vie réalisant pour la seconde année consécutive un encaissement record de € 256,3 millions (+ 23,1 % par rapport à 2018, là où le marché belge de l'assurance vie avait, selon les estimations d'Assuralia, progressé d'environ 4 % au 30/09/2019). Pour les assurances IARD (accidents, incendie, responsabilité civile et risques divers), l'évolution de l'encaissement est globalement similaire à celle du marché : elle s'élève à 4,7 %. Il en va de même concernant la hausse enregistrée pour les couvertures en accidents du travail (+ 4,8 %).

L'ambition de FEDERALE Assurance reste inchangée : viser une croissance rentable. Si la charge des sinistres a augmenté en 2019 par rapport à 2018, elle n'a pas impacté négativement les résultats techniques réalisés. La vigilance reste néanmoins de mise à cet égard.

Les frais d'exploitation sont en hausse. Cette augmentation des coûts s'explique par les investissements requis à quatre niveaux : la mise en conformité avec de nombreuses nouvelles dispositions légales auxquelles les assureurs sont confrontés, la croissance réalisée ces dernières années (la nette progression de l'encaissement influence positivement le résultat, mais génère logiquement un impact sur les frais d'exploitation variables), les mesures prises pour optimiser l'efficacité des processus et la productivité, ainsi que la réalisation des objectifs stratégiques fixés.

Dans un contexte de taux de marché qui reste déprimé, FEDERALE Assurance continue à en contenir leur impact. En effet, les rendements récurrents sont non seulement en hausse en valeur absolue, mais le taux de rendement récurrent a également légèrement augmenté en 2019. Ceci a pu être réalisé grâce à la hausse de revenus de dividendes qui a plus que compensé la légère érosion du taux moyen sur le portefeuille obligataire. Les revenus non récurrents ont baissé par rapport à 2018, qui avait connu un résultat exceptionnel, suite à des moins-values enregistrées sur couverture d'actions et, pour la Mutuelle-Vie, à des réductions de valeur sur quelques titres obligataires.

Le bon résultat de l'exercice 2019 permet d'accorder aux clients des ristournes et ristournes vie (statutairement dénommées « participations bénéficiaires ») appréciables pour un montant total de € 12,9 millions. Ce résultat permet, par ailleurs, de renforcer les fonds propres de FEDERALE Assurance et donc ses ratios de solvabilité.

Depuis de nombreuses années, FEDERALE Assurance mesure pleinement le contexte macro-économique dans lequel elle évolue et les défis auxquels elle doit faire face : des taux d'intérêt qui demeurent faibles, le phénomène de délocalisation de la main d'œuvre qui impacte son chiffre d'affaires, une régulation effrénée, un secteur d'activités extrêmement concurrentiel, une évolution du comportement des consommateurs, une indispensable adaptation aux nouvelles technologies, ...

Pour relever ces défis avec succès, FEDERALE Assurance a, dans le cadre de son plan Str@teGO!, choisi une stratégie de croissance à l'horizon 2020, sans faire de concessions en ce qui concerne la rentabilité.

À l'entame de la dernière ligne droite – l'année 2020 –, cet objectif est en bonne voie de réalisation. Il passe par :

- L'amélioration continue des services aux clients : FEDERALE Assurance a, fin septembre 2019, ouvert un nouveau Business Center à Mons, en plus de celui déjà existant à Anvers, plus spécifiquement orienté vers les services aux entreprises, que ce soit en matière de conseils d'assurance ou d'accompagnement en cas de sinistre. L'ouverture d'un nouveau bureau de vente est également imminente à Uccle.
- La conclusion de partenariats commerciaux porteurs de résultats, tels que ceux conclus pour la vente de ses solutions en matière d'assurances-vie de la branche 21, de couvertures décès, d'assurances de la responsabilité décennale des architectes,

- Le développement de produits et services, répondant de manière encore plus adaptée aux besoins de sa clientèle : à cet égard, 2019 a été marquée par le lancement de Vita Flex 44, un nouveau produit d'épargne et de placement sous forme d'assurance-vie de la « branche » 44, mais aussi par l'ouverture aux secteurs social profit & public. Citons également la distribution de F-Cyber Comfort (développé par Zurich), pour protéger les entreprises à l'égard du risque de piratage informatique.
- Une optimisation de son fonctionnement par la mise en place de processus ayant permis le raccourcissement des délais de clôture, la digitalisation de processus opérationnels et de l'IT. L'année 2019 a ainsi été marquée par une réorganisation /fusion des départements IT et PA (process analysts) et la révision de leurs méthodes de gestion de projets.
- La mise en place d'une culture plus orientée résultats par la simplification de la gouvernance et des procédures, la mise en place de dashboards, la fixation d'objectifs par département et l'organisation entre autres de formations et une communication plus régulière sur les réalisations.

Les nouvelles dispositions légales sont aussi porteuses d'opportunités. Ainsi, depuis le 1er juillet 2018, les entrepreneurs doivent obligatoirement assurer leur responsabilité décennale. En étroite collaboration avec le secteur de la construction, FEDERALE Assurance a conçu Construct-10, une nouvelle solution pour couvrir ce risque. L'accueil positif noté en 2018 a été confirmé en 2019, pour la première année complète de commercialisation de Construct-10, qui constitue un succès commercial (près de 25 % des parts de marché).

Les défis à relever pour 2020 sont nombreux : maintenir la croissance de l'encaissement, maîtriser les coûts et préparer la stratégie à mettre en œuvre après Str@teGO! 2020.

Dans le contexte actuel, le fait que FEDERALE Assurance, assureur belge totalement indépendant, soit un groupe mutualiste, présente des atouts. Ainsi, ses objectifs en la matière sont focalisés sur sa solidité et sa pérennité et ce, au bénéfice de son partenaire principal : le client. La pérennité de FEDERALE Assurance repose pour une large part sur sa solidité financière.

### **Solvency II**

Depuis 2016, des normes prudentielles en matière de solvabilité *Solvency II* imposent par la détermination des marges de solvabilité exigées, la prise en compte de nombreux risques, dont les risques de placement et une politique de contrôle nettement plus stricte, impliquant une gouvernance des risques plus structurée, suivie et rapportée.

FEDERALE Assurance rencontre clairement les exigences de *Solvency II*. Le ratio de solvabilité s'élève à 173 % (non encore audité). Il s'agit d'une perspective rassurante pour les assurés.

## **Ristournes et participations bénéficiaires**

Les bons résultats réalisés permettent au groupe d'octroyer à ses clients pour l'exercice 2019, un montant total de plus de € 12,9 millions de ristournes et participations bénéficiaires, ce qui demeure particulièrement appréciable.

## **GESTION FINANCIÈRE**

La politique d'investissement reste essentiellement basée sur le principe de prudence. Le groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de placements équilibré. Les investissements sont réalisés essentiellement en gestion directe, en fonction de leur rendement, de leur risque sous-jacent, de leur liquidité, de leur consommation en capital sous Solvency II, de l'exigence de la gestion actif-passif et de leur diversification. Tout cela est mené dans une perspective à long terme, dans le respect des normes imposées par la Banque Nationale de Belgique.

Comme les obligations liquides continuent à produire des rendements faibles sur les marchés financiers - ceux-ci sont par ailleurs soumis à d'importantes fluctuations -, il convient de rechercher des placements plus rentables, notamment en captant une prime d'illiquidité via la souscription d'emprunts non cotés et les investissements en infrastructure. Cela implique des processus d'analyse financière et juridique des placements encore plus pointus.

Alors que le portefeuille de titres à revenu fixe a pour objet la génération de revenus récurrents jusqu'à leur échéance, le portefeuille d'actions a pour objectif, outre la production flux de dividendes, de générer des plus-values à long terme.

En vue de protéger au bilan une majorité des plus-values latentes sur les portefeuilles d'actions, il a été décidé de recourir à l'usage de futures sur indices. Ces futures ont comme avantage d'être liquides, la fixation de leur prix est simple et transparente, et le coût de couverture est quasi nul.

En dépit d'un environnement d'investissement de plus en plus difficile, marqué par une forte concurrence et une baisse généralisée des rendements, les revenus financiers récurrents ont fortement augmenté de 10,7% (+ €12 millions). Cette performance est le résultat d'un taux de réinvestissement élevé de 3,7% et d'un cash-flow positif à réinvestir en provenance de la croissance des primes en Vie. La marge d'intérêt par rapport aux engagements du passif est a enregistré un nouveau niveau record.

Après avoir enregistré une performance exceptionnelle en 2018 sur la protection en actions, les résultats non récurrents sont en repli marqué en 2019 (- € 29 millions) pour les raisons inverses liées à la hausse des marchés d'actions, mais aussi suite à deux défauts sur le portefeuille crédit.

## COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels consolidés de FEDERALE Assurance au 31 décembre 2019 ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables IFRS en vigueur à la date de clôture des comptes.

Passant en revue les principaux postes des comptes consolidés, nous relevons :

### A L'ACTIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)

Immobilisations incorporelles comprenant principalement les développements informatiques, les licences (logiciels) et le goodwill	29.334,50
Immobilisations corporelles Elles reprennent principalement les immeubles d'exploitation (dont le siège social), les immeubles de placement et les immeubles destinés à la vente	458.623,51
Investissements dans les entreprises liées	26.775,39
Titres à revenu variable	519.181,47
Titres à revenu fixe Les titres sont répartis entre :	2.773.782,33
Disponibles à la vente	2.607.805,79
Produits dérivés	165.976,54
Prêts et créances	268.761,31
Actifs financiers désignés comme des actifs évalués en juste valeur en contrepartie du résultat	4.068,61
Impôts différés	76,84
Créances d'assurance et autres créances	219.634,83
Part des réassureurs dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance	63.556,07
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27.542,78
<b>TOTAL</b>	<b>4.391.337,62</b>

**AU PASSIF DU BILAN (EN MILLIERS D'EUROS)**

Capitaux propres	734.853,51
Soit un renforcement de plus de € 50 millions après octroi des ristournes et des participations bénéficiaires	
Ils comprennent :	
- les écarts de consolidation	9.894,80
- les réserves	687.188,49
- les résultats reportés	37.770,22
Autres éléments du résultat comprenant	373.957,88
-les instruments financiers AFS	465.896,47
- les avantages au personne	-31.589,72
- les impôts différés OCI	-60.348,88
<b>Total des fonds propres</b>	<b>1.109.668,23</b>
Provisions techniques	2.845.262,22
Elles comprennent essentiellement des provisions relatives à des contrats d'assurance, c'est-à-dire nos engagements vis-à-vis des assurés pour les activités d'assurance vie et non-vie	
Impôts différés	59.543,36
Passifs financiers	107.716,20
- Emprunts et dépôts des réassureurs	
- Passifs des contrats d'investissement	
- Autres passifs financiers	
Dettes résultant d'avantages au personnel	98.763,67
Il s'agit principalement de l'assurance groupe souscrite en faveur du personnel des sociétés d'assurance du groupe (IAS 19)	
Dettes d'assurance et autres dettes	170.300,84
<b>TOTAL</b>	<b>4.391.337,62</b>



## **COMPTE DE RESULTATS (EN MILLIERS D'EUROS)**

Primes acquises nettes de réassurance	504.963,67
Il s'agit des primes enrôlées, déduction faite des primes cédées aux réassureurs	
Résultats financiers	147.009,11
Il s'agit de :	
- Gains nets réalisés sur actifs financiers	48.999,62
- Autres revenus financiers nets	126.179,09
- Variation de juste valeur d'actifs/passifs comptabilisés en juste valeur en contrepartie du résultat	-28.169,60
Prestations d'assurance	-506.519,13
- Charges de prestations d'assurance - Montants bruts	-518.777,80
- Part des réassureurs	11.505,96
- Autres charges techniques	752,71
Frais d'exploitation	-100.393,52
- Frais d'acquisition	-56.006,29
- Frais d'administration	-44.387,23
Impôts	-8.168,77

Le résultat net consolidé s'élève donc à € 37.625,95 (en milliers d'euros).

### **EVENEMENTS MARQUANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Remarque préliminaire : Aucun événement post-clôture ne vient modifier l'image fidèle des comptes annuels consolidés arrêtés au 31.12.2019.

Cela fait maintenant plus d'un mois que les marchés boursiers sont entrés en phase de correction. Au 19 mars, les indices boursiers avaient perdu entre 30 et 40% depuis le 1er janvier et les spreads crédit impactent les valorisations obligataires. Heureusement les marchés se reprennent un peu depuis lors mais l'évolution de ceux-ci reste incertaine à court terme.

Deux facteurs majeurs expliquent cette évolution de la Finance :

- La mésentente des pays producteurs de pétrole (OPEP) et la décision de l'Arabie Saoudite d'augmenter sa production de pétrole à un moment où la demande est déjà en baisse, avec pour conséquence un effondrement du prix du pétrole.
- L'épidémie du Coronavirus ( appelé Covid-19 ) est très rapidement passé au stade d'une pandémie mondiale suivant les termes utilisés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). Tous les Etats, pour mener la lutte contre cette propagation rapide, ont instauré des mesures de confinement de plus en plus restrictives de leur population.

Les points suivants méritent une attention particulière au niveau de la gestion de nos sociétés au vu des risques de récession comme conséquence à cet environnement économique :

- L'activité d'assurance

- En ce qui concerne nos produits d'assurance, nous ne prévoyons pas d'impact substantiel sur les sinistres, à l'exception des assurances décès.
- En ce qui concerne les assurances décès, nous constatons que la surmortalité toucherait principalement les plus de 65 ans. Cette tranche d'âge est négligeable dans notre portefeuille.
- En ce qui concerne le service à la clientèle, il est prévu que la grande majorité du personnel travaille à domicile.
- Nous nous attendons à une baisse potentiellement importante de l'encaissement Vie.

- La continuité de l'entreprise

Le train de mesures communiqué par Assuralia, l'union professionnelle des entreprises d'assurances, vise concrètement à faire preuve de flexibilité à l'égard des personnes (personnes physiques ou morales) qui rencontrent des difficultés de paiement lors du paiement des primes, d'accorder un répit à celles qui doivent rembourser un crédit hypothécaire, de mettre au point un dispositif concernant les assurances relatives au solde restant dû et les assurances-incendie (cette dernière disposition concerne toute personne devenue chômeuse). De même, il est également important que les assureurs s'engagent à continuer de protéger le personnel en cas de chômage temporaire.

Ces impacts financiers seront non négligeables mais temporaires et ne mettent pas à mal la continuité de la société dont la solvabilité s'est améliorée ces dernières années. Ces mesures transitoires visent à éviter le risque de faillite des entreprises ou des difficultés de vie des particuliers confrontés à cette pandémie.

- Les impacts sur la valorisation des actifs financiers

La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse. Ceci signifie tout simplement que la volatilité dans les prix sont fortement augmentés. Pour y faire face, les Autorités Monétaires internationales ont pris des mesures d'accompagnement de l'économie sans précédent, ce qui devrait éviter que les investisseurs ne récupèrent pas la majorité de leur investissement initial. Il faut néanmoins être conscient qu'au cas par cas, un accident est toujours possible. Une attention forte est dédiée aux risques de liquidité au niveau de la gestion financière mais également des encaissements ainsi qu'aux évolutions des conditions de marché (situation sociale, politique et économique).

- Impact sur le goodwill

Les impacts, vu les montants en cause, sont négligeables par rapport aux autres risques suivis.

## DÉCLARATION D'INFORMATION NON-FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Voir annexe au rapport de gestion

### GOVERNANCE

FEDERALE Assurance est organisée afin de permettre une gestion commune des différentes sociétés qui la composent, ce qui favorise une gestion saine, efficace et prudente de ses activités, compte tenu des risques inhérents à son modèle d'entreprise.

#### *Pour FEDERALE ASSURANCE*

Le comité de direction est compétent pour les entreprises d'assurance et est composé comme suit :

- monsieur Tom MEEUS, administrateur-délégué et président du comité de direction;
- monsieur Marc BANDELLA, administrateur-directeur;
- monsieur Jean-Marie BOLLEN, administrateur-directeur;
- monsieur Tom DE TROCH, administrateur-directeur;
- madame Véronique VERGEYLEN, administrateur-directeur.

La fonction de président du conseil d'administration est exercée par une seule et même personne. Cette structure a pour effet une gestion centrale mais adaptée aux particularités des différentes entreprises d'assurance.

La présidence du conseil d'administration est depuis 2018 assurée par monsieur Frank GOES.

Trois comités spécialisés sont constitués au sein du conseil d'administration pour renforcer l'efficacité de la surveillance et du contrôle des activités, du fonctionnement et du profil de risque de FEDERALE Assurance par le conseil d'administration : le comité d'audit, le comité des risques et le comité de nomination et de rémunération.

Depuis 2018, le comité d'audit est présidé par monsieur Yvan FIEREMANS et est par ailleurs composé de mesdames Céline AZIZIEH et Juliette DHERTE et de messieurs Jean BIESMANS, Frank GOES, Pierre-Marie MELIN et Guy ROELANDT.

Parmi eux :

- tous sont membres non exécutifs du conseil d'administration ;
- la majorité des membres sont des administrateurs indépendants (dont l'un est président) au sens du Code des sociétés et des associations;
- deux membres du comité d'audit sont des administrateurs indépendants externes, spécialisés en Solvency II, gestion des risques, reporting financier, ... et ayant une expérience professionnelle dans d'autres sociétés du secteur financier ;

- chacun des membres du comité d'audit a une expérience professionnelle en matière de comptabilité ou d'audit ;
- la plupart des membres du comité d'audit ont une expérience professionnelle en tant qu'administrateur exerçant des fonctions exécutives ;
- les membres du comité d'audit ont des expériences professionnelles complémentaires dans différents secteurs d'activités.

Le conseil d'administration considère en conséquence que les membres du comité d'audit disposent individuellement et collectivement des compétences nécessaires à l'exercice de ses missions.

Pour chaque comité spécialisé, un règlement d'ordre intérieur décrit notamment sa composition, son fonctionnement, ses responsabilités et missions.

En outre, le conseil consultatif, est chargé en tant qu'organe consultatif non-statutaire, instauré par le conseil d'administration de FEDERALE Assurance, d'émettre des avis sur des questions spécifiques à la demande de ce dernier entre autres relatives à la politique commerciale, aux activités d'assurance, ....

### ***Les autres sociétés du groupe consolidé FEDERALE ASSURANCE***

Les conseils d'administration des autres sociétés du groupe, sont composés d'un ou de plusieurs membres du comité de direction de FEDERALE Assurance

Cela permet une meilleure intégration des différentes filiales dans le groupe FEDERALE Assurance et la poursuite d'une stratégie et d'une gestion cohérente.

Enfin, si vous approuvez notre gestion, nous vous prions de bien vouloir nous en donner décharge.

Bruxelles, le 28/11/2020

Pour le conseil d'administration,



T. MEEUS.  
Administrateur-délégué.

## DECLARATION D'INFORMATION NON-FINANCIERE CONSOLIDEE

La présente déclaration a été établie conformément à l'article 3 :32 du code des sociétés et des associations. Les obligations d'information qui en découlent s'inscrivent dans le cadre de la contribution des milieux d'affaires à la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies.

Fédérale Assurance est légalement tenue d'établir cette déclaration au niveau consolidé. Le cas échéant, les normes GRI (*Global Reporting Initiative Sustainability Reporting*) ont servi de source d'inspiration pour l'analyse et la rédaction du présent rapport.

### **Activités du groupe Fédérale Assurance**

Le groupe Fédérale Assurance exerce les activités suivantes par l'intermédiaire de ses entités juridiques (société mère et filiales) :

- principalement les assurance vie et non-vie;
- crédits hypothécaires;
- à des fins d'investissement : gestion de biens mobiliers et immobiliers.

Les activités d'assurance et de crédit hypothécaire sont principalement exercées en Belgique. Le recours à l'externalisation est limité. Les produits sont distribués principalement par son propre réseau de vente, tant aux particuliers qu'aux indépendants et aux entreprises.

Fédérale Assurance a élaboré une politique et une stratégie globale en accord avec la mission, la vision et les valeurs qui ont été déterminées par elle.

L'objectif du groupe est d'apporter, de manière durable, une satisfaction exceptionnelle à ses clients en comblant leurs besoins d'assurance.

Le plan Str@teGO est poursuivi et représente la première grande étape d'une transformation majeure.

Le secteur de la construction continue à faire partie de son ADN, mais Fédérale Assurance veut également soutenir et encourager l'esprit d'entreprise à tous les niveaux et s'est lancée dans un nouveau marché : le secteur public & social à but lucratif.

Les processus et contrôles mis en place sont décrits dans des politiques et procédures qui s'inscrivent dans un système de gouvernance favorisant une gestion saine et efficace du groupe.

Plus précisément, des mesures ont été prises dans les domaines suivants :

### **Questions environnementales**

L'activité d'assureur de Fédérale Assurance n'est pas polluante en soi, mais l'entreprise et ses employés représentent quand même un certain impact environnemental par leurs déplacements, leur consommation d'énergie, la production de déchets, les émissions de CO2 et la consommation d'eau et de papier.

Fédérale Assurance n'a pas de politique environnementale, mais s'efforce de réduire son empreinte écologique par diverses mesures et actions qui avaient déjà été lancées et qui se sont poursuivies en 2019 (non exhaustivement énumérées ci-dessous) :

Ressources Humaines  
Promouvoir l'utilisation des transports publics. Son siège social étant situé au centre de Bruxelles

(principalement une zone piétonne), plus de 85% de son personnel utilise les transports publics (principalement le train) pour se rendre à son poste de travail. Grâce à la proximité de commerces et

d'autres facilités, situés dans la zone piétonne, les déplacements à proximité du siège social se font à pied. Fédérale Assurance applique également le "système du tiers payant", ce qui signifie que les trajets domicile-travail en train sont entièrement gratuits pour les employés (et les abonnements tram et bus sont remboursés à 80%) ;

La politique de mobilité pour les membres du personnel tient compte de l'Ecoscore lors de l'achat d'un nouveau véhicule. Conformément à la loi concernant l'instauration d'un budget mobilité, la politique de mobilité a été adaptée en ce sens que si certaines conditions sont remplies, des moyens de transport durables peuvent également être proposés ;

Deux fois par an, une campagne de sensibilisation au vélo est organisée et il est possible d'accorder une indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo;

Compte tenu des possibilités croissantes de télétravail pour le personnel (dans le cadre de la digitalisation), les trajets domicile-travail et les éventuels déplacements professionnels sont réduits;

Economies d'énergie et autres mesures environnementales actives

Remplacement de l'éclairage existant par des lampes LED, installation de détecteurs de mouvement, compteurs d'énergie, remplacement des chaudières existantes par des types plus efficaces,...

Dans la cafétéria, des fontaines à eau et des bouteilles en verre sont offertes pour réduire le nombre de bouteilles en plastique;

Les gobelets en plastique ont été remplacés par des verres, distribués parmi les employés ;

Digitalisation : réduction de la consommation de papier, réduction des archives papier, etc. ;

Au sein du groupe Fédérale Assurance, des systèmes ont été mis en place pour le tri sélectif, la collecte et le recyclage du papier, du plastique et des déchets internes (pots de peinture, lampes, cartouches d'encre, équipements obsolètes, etc.) ;

Deux bornes de recharge additionnelles pour véhicules électriques ont été installées dans le parking de l'entreprise ;

#### - Efforts sociaux

Non seulement nous adaptions notre propre organisation, mais nous offrons aussi à nos clients la possibilité d'apporter une contribution positive à une société respectueuse de l'environnement en offrant, entre autres, la possibilité d'assurer des panneaux solaires, des vélos électriques, l'offre de "smarthome solutions" pour surveiller la consommation de l'eau, etc. En outre, les questions environnementales sont régulièrement abordées dans le magazine client ou via les médias sociaux (par exemple, sur les trotinettes partagées, un mode de vie écologique, etc.

#### - Fonds de placements

Fédérale Assurance propose à la branche 23 le fonds d'actions 'Schroder Global Climate Change' qui recherche une croissance du capital en investissant dans des actions de sociétés du monde entier qui, selon le gestionnaire, tireront profit de leurs efforts d'adaptation aux effets du changement climatique mondial ou d'atténuation de ces effets.

### ***Questions sociales et de personnel***

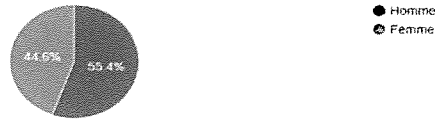
Fédérale Assurance attache une grande importance à la diversité de son effectif de personnel et investit dans une relation employeur-employé à long terme.

Les employés de Fédérale Assurance sont l'un des plus grands facteurs de création de valeur durable en tant qu'assureur. Ils sont tous encouragés à agir de manière respectueuse et professionnelle.

Fin 2019, le groupe Fédérale Assurance comptait 707 collaborateurs.

Répartition du nombre de collaborateur par sexe

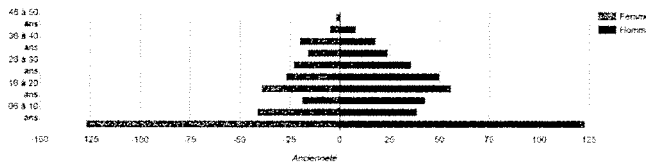
Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019



La répartition générale entre hommes et femmes est équilibrée et s'élève respectivement à 55,4% et 44,6%.

Pyramide d'anciennetés homme/femme

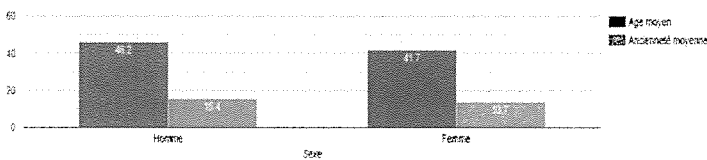
Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019



Fin 2019, l'ancienneté moyenne des salariés du groupe était de 14,6 ans. L'âge moyen était de 43,9 ans. Ces chiffres sont comparables à ceux du secteur.

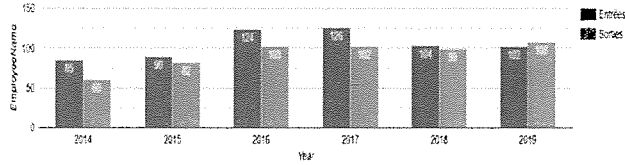
Moyenne âge/ancienneté

Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019



Entrées/sorties par an

Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019



En 2019, 102 salariés ont rejoint l'entreprise, alors que 108 salariés l'ont quitté.

Répartition du nombre de collaborateur par langue

Entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019



42,5% des collaborateurs sont néerlandophones, 57,5% sont francophones

Pour définir le cadre de travail, plusieurs politiques ont été élaborées :

#### Politique de recrutement et de mobilité interne

Tant pour les nouveaux postes que pour le renforcement des équipes ou le remplacement des employés qui quittent la société, Fédérale Assurance entend recruter de manière proactive des personnes qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la stratégie de Fédérale Assurance. En plus de l'expertise et/ou de l'expérience, le département des ressources humaines attachera de l'importance aux candidats qui peuvent et veulent adhérer aux valeurs de Fédérale Assurance (professionnalisme, partenariat, respect et enthousiasme). La politique de recrutement précise que toutes les candidatures doivent être examinées et traitées de manière objective et impartiale. Toute forme de discrimination directe ou indirecte fondée sur la nationalité, la prétendue race, la couleur de la peau, l'origine nationale ou ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle, l'état civil, la fortune, les convictions religieuses ou philosophiques, les convictions politiques, les convictions syndicales, la langue, l'état de santé, le handicap ou les caractéristiques physiques ou génétiques est interdite.

Fédérale Assurance encourage également la mobilité interne pour stimuler le développement des compétences.

#### Politique de formation

La politique de formation de Fédérale Assurance s'inscrit dans la stratégie qui combine le développement du groupe avec l'épanouissement personnel et offre de nombreuses opportunités de formation et de développement à chaque employé. Plusieurs sessions de formation ont été organisées en 2019 : formation intensive pour les cadres dirigeants, réunion off site pour les cadres, journées d'accueil pour les nouveaux membres du personnel afin de les familiariser avec les valeurs de l'entreprise et favoriser leur intégration, formations linguistiques français-néerlandais, formations à l'appui des réglementations modifiées (IDD, législation anti-blanchiment), etc.

#### Politique de gestion des carrières

Afin d'optimiser les résultats du groupe dans un environnement de plus en plus concurrentiel et d'atteindre les objectifs fixés par le comité de direction, l'une des fonctions clés des ressources humaines est la fidélisation du personnel. La stabilité du personnel est en effet un facteur très important dans le développement de notre groupe.

#### Politique de rémunération

La politique de rémunération et les pratiques de rémunération correspondantes font partie intégrante de la stratégie commerciale et de gestion des risques du groupe Fédérale Assurance. La politique de rémunération contribue à une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de

risque excessive au-delà des limites de tolérance au risque du Groupe. En ce qui concerne les salaires, l'égalité de rémunération entre hommes et femmes signifie que, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, toute discrimination fondée sur le sexe est exclue.

#### Code de conduite des affaires

Le code de conduite des affaires, qui s'applique à tous les membres du personnel, aux membres du conseil d'administration et du comité de direction, stipule que Fédérale Assurance n'accepte aucune forme de harcèlement ou de discrimination fondée sur le sexe, la religion, la race, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap, l'état civil, l'âge, les convictions politiques, etc.

#### Fit and proper

Pour la sélection des membres du conseil d'administration et du comité de direction, une politique relative à l'expertise et à l'honorabilité professionnelle (fit & proper) a été élaborée conformément aux exigences de la Banque Nationale de Belgique.

#### Risques psycho-sociaux au travail

Les risques psychosociaux font partie de l'analyse générale des risques de Fédérale Assurance et les mesures de prévention nécessaires sont prises pour prévenir les situations ou les actions qui peuvent entraîner des risques psychosociaux au travail, pour éviter ou limiter les dommages.

Suite à l'enquête menée en octobre 2018 sur les risques psychosociaux chez Fédérale Assurance, trois actions ont été retenues : a. Organiser des réunions au niveau des services avec les membres du personnel afin d'améliorer la communication du haut vers le bas, mais certainement aussi du bas vers le haut ; b. Simplifier la complexité de certaines procédures et ainsi les améliorer via les membres du personnel concernés et c. Des entretiens réguliers en face à face entre le responsable et ses employés directs.

Dans le cadre de Str@tego, les employés ont pu formuler des initiatives pour améliorer les conditions de travail, dont certaines suggestions ont déjà été réalisées en 2019.

#### Activités de sponsoring

Fédérale Assurance mène une politique de sponsoring dont l'objectif principal est de traduire les valeurs de l'entreprise en actions.

Fédérale Assurance a soutenu diverses organisations caritatives, dont "Viva for Life" et "De Warmste Week", ainsi que des activités sportives et artistiques. Ainsi, les bâtiments de Fédérale Assurance ont temporairement accueilli des œuvres d'art (dans le cadre d'une collaboration avec l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles).



### Association du personnel

Grâce à diverses activités culturelles et sportives, les collègues actifs et pensionnés sont impliqués dans une association du personnel pour renforcer et maintenir les liens d'amitié entre collègues. Ainsi, des cours de yoga et de tai chi sont organisés, des tournois de football, la fête de la Saint-Nicolas, des possibilités de détente dans la 'Fun room' et 'Zen room', la participation aux 20 km de Bruxelles, le club des Fédéraliens pensionnés, divers teambuildings, etc.

### Accidents du travail

Le nombre d'accidents du travail chez Fédérale Assurance est très limité : en 2019, leur nombre était de 4.

En 2019, deux défibrillateurs ont été installés dans les bâtiments de Fédérale Assurance.

### Dialogue social

Les dispositions nécessaires ont été prises afin de favoriser le dialogue social avec les organes consultatifs du conseil d'entreprise et les services pour la prévention et la protection au travail.

## **Questions de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption**

Un comité éthique mis en place au sein de Fédérale Assurance (composé des membres du comité de direction et de la fonction de compliance) assure le respect des codes de déontologie. Fédérale Assurance a bâti sa réputation sur des normes éthiques et les principes d'honnêteté, d'intégrité, d'équité et de fiabilité.

Ces principes se reflètent dans les politiques et procédures appliquées par toutes les entités du groupe :

### Politique d'intégrité

Dans sa politique d'intégrité, Fédérale Assurance a défini ses objectifs stratégiques et ses valeurs d'entreprise, ainsi que des codes de conduite internes et des exigences formelles qui déterminent la façon dont Fédérale Assurance est menée dans un esprit d'intégrité et de collaboration avec ses partenaires.

### Respect des lois et des règles déontologiques internes

Fédérale Assurance et ses employés respectent les lois et règlements qui lui sont applicables à tous les niveaux de l'entreprise.

Tous les employés doivent également se conformer au code de conduite des affaires, qui comprend les règles déontologiques applicables au sein de Fédérale Assurance.

### Politique de whistleblowing

Fédérale Assurance a mis en place une procédure interne permettant aux employés de signaler les actes illégaux ou irréguliers qui présentent un danger ou un risque d'atteinte à l'intégrité de la société.

### Politique relative aux conflits d'intérêts

Conformément à la législation IDD, Fédérale Assurance a pris les mesures administratives nécessaires pour identifier, prévenir et gérer les conflits d'intérêts et pour sauvegarder autant que possible les intérêts du client en agissant de manière honnête, équitable et professionnelle.

### Politique relative aux cadeaux et aux événements

Tous les collaborateurs de Fédérale Assurance doivent s'abstenir de solliciter ou d'accepter des cadeaux ou des avantages, d'organiser ou de participer à des événements susceptibles de compromettre leur impartialité ou leur intégrité.

### Politique de prévention de fraude

Fédérale Assurance met l'accent sur le respect par ses collaborateurs des obligations légales et réglementaires, afin d'éviter que le non-respect des obligations susmentionnées puisse nuire à son intégrité ou à ses clients. A cette fin, une cellule et un coordinateur antifraude ont été mis en place au sein de Fédérale Assurance.

### Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Fédérale Assurance attache la plus haute importance à une bonne gestion des risques en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi qu'au respect des obligations nationales/internationales en la matière.

### Protection des données

Fédérale Assurance met tout en œuvre pour garantir la protection de la vie privée et respecte les dispositions légales (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel) relatives à l'utilisation des données personnelles et à la protection de leur confidentialité.

### Sustainable finance

Fédérale Assurance surveille les diverses initiatives sectorielles en cours en matière d'investissement durable dans le secteur financier.

Fédérale Assurance se positionne comme une entreprise durable et s'efforce de respecter les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement. Fédérale Assurance s'engage à suivre une approche rigoureuse et transparente dans la gestion de ses actifs financiers et à cet effet, elle a défini un certain nombre de lignes directrices.

Tout d'abord, certaines entreprises, activités et pays sont exclus des investissements via des listes d'exclusion (liste d'exclusion du fonds de pension norvégien, liste d'exclusion de la Banque

mondiale/Société Financière Internationale, exclusion des pays fiscalement avantageux et exclusion des pays soumis à des sanctions internationales et à des embargos par les Nations unies, l'UE et les États-Unis).

Les principes du Pacte mondial des Nations unies sur les droits de l'homme, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption sont également respectés.

Fédérale Assurance coopère avec Sustainalytics, un fournisseur indépendant de données ESG qui fournit une expertise en matière d'analyse ESG et attribue également un score ESG par entreprise.

Le présent rapport décrit la situation de Fédérale Assurance dans les domaines social, sociétal et environnemental en 2019, telle que définie par la directive européenne 2014/95 et complète le rapport annuel.

Des pistes d'amélioration ont été identifiées dans divers domaines qui seront reprises comme objectifs pour 2020 dans la stratégie de responsabilité sociale de l'entreprise.